

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carrières-sous-Poissy, le 06/02/2026

### MAPRIMERÉNOV' : RÉOUVERTURE DU GUICHET À LA PROMULGATION DE LA LOI DE FINANCES

*En déplacement à l'espace conseil France Rénov' de Carrières-sous-Poissy (Yvelines), le ministre de la Ville et du Logement, Vincent Jeanbrun, a précisé les conditions de la réouverture du guichet MaPrimeRénov'.*

La réouverture de MaPrimeRénov' interviendra avec la promulgation de la loi de finances 2026, pour l'ensemble des parcours et l'ensemble des ménages. En premier lieu, que la France dispose d'un budget va permettre de reprendre l'engagement des dossiers en attente depuis la fin de l'année 2025 et ainsi permettre aux travaux de débuter. Par ailleurs, les ménages qui souhaitent s'engager dans des démarches de travaux pourront déposer leur dossier de demande d'aide, pour une rénovation par geste comme une rénovation d'ampleur. Les règles d'éligibilité et les taux de financement restent inchangés.

Pour les projets de rénovation d'ampleur, un rendez-vous personnalisé avec un conseiller France Rénov' sera désormais obligatoire avant le dépôt de la demande d'aide MaPrimeRénov', afin de sécuriser les parcours et garantir la qualité des rénovations financées.

France Rénov' est le service public de la rénovation de l'habitat, créé par la loi Climat et Résilience de 2021, pour proposer des conseils neutres et gratuits aux ménages qui souhaitent rénover leur logement, ou l'adapter à la perte d'autonomie. Co-financé par l'Etat et les collectivités locales, c'est un service public de proximité. Les ménages peuvent retrouver l'espace conseil le plus proche de chez eux sur la plateforme : [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr).

En 2026, MaPrimeRénov' dispose d'un budget de 3,6 milliards d'euros, et doit permettre le financement d'au moins 120 000 rénovations d'ampleur et 150 000 rénovations par geste.

Vincent Jeanbrun, Ministre de la Ville et du Logement : « *Le budget 2026 confirme l'importance de la rénovation de l'habitat, avec 3,6 milliards d'euros pour MaPrimeRénov'. Son adoption est une*

*bonne nouvelle pour la politique du logement. La priorité doit désormais être la stabilité des aides et la qualité des projets financés. Le budget est voté, le guichet va rouvrir : promesse tenue ! »*

*Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, l'Anah améliore le parc de logements privés existants pour permettre aux Français de vivre dignement, dans des logements durables et adaptés à tous les âges de la vie.*